



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

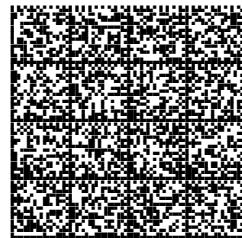
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les revenus de 2024

Avis d'impôt établi en 2025

AVIS_IR_RG



2D-DOC

La notice de cet avis est
disponible en [cliquant ici](#)
ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP MELUN
SAID SAVIGNY LE TEMPLE
40 AVENUE LOUISE MICHEL
77176 SAVIGNY LE TEMPLE

Vos références

Numéro fiscal :

Déclarant 1 (C) : 11 16 506 852 468
Déclarant 2 (C) : 18 65 133 638 501

Référence de l'avis : 25 77 A335867 08

Adresse d'imposition au 01/01/2025 :

RESIDENCE LES MYOSOTIS BAT A3
1 AV DU PARC

77170 BRIE COMTE ROBERT

Numéro FIP : 770 33 87 1423138789 3 A

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 08/07/2025

Date de mise en recouvrement : 31/07/2025

Identifiant service : 77016

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place
horaires de votre centre des finances publiques sur
impots.gouv.fr, rubrique Contact et prise de RDV

SIP MELUN
SAID SAVIGNY LE TEMPLE
40 AVENUE LOUISE MICHEL

77176 SAVIGNY LE TEMPLE

* (service gratuit + coût de l'appel)

DEBIASI MICHAEL CLAUDE
OU DEBIASI EMILIE
RESIDENCE LES MYOSOTIS BAT A3
1 AV DU PARC
77170 BRIE COMTE ROBERT

Somme qu'il vous reste à payer

0 €

Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2024.

Revenu fiscal de référence :

41 037

Nombre de parts :

3,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis permet de régulariser votre prélèvement à la source réalisé en 2024 suite à votre déclaration des revenus effectuée en 2025.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Avis d'impôt établi en 2025

N°fiscal : 11 16 506 852 468

Déclarant 1 - Nom de naissance : DEBIASI MICHAEL

Déclarant 2 - Nom de naissance : VAQUE EMILIE

Impôt sur les revenus de 2024

Feuillet n° : 1 / 2

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
2				3,00
Détail des revenus				
Salaires.....		Déclar. 1 25111	Déclar. 2 26488	Total
Heures supplémentaires et jours RTT non exonérés.....		0		
Prime de partage de la valeur non exonérée.....		0		
Total des salaires et assimilés ²	25111	26488		
Déduction 10% ou frais réels.....	- 7907	- 4478		
Salaires, pensions, rentes nets.....	17204	22010		39214
Revenu brut global.....				39214
CSG déductible.....				- 0
Revenu imposable.....				39214
Revenus au taux forfaitaire.....	Taux	12,8%	Montant	17
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				520
Décote.....				- 520
REDUCTIONS D'IMPOT ¹⁵				
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	Montant déclaré 2	Montant retenu 2	Montant réduction	
Montant de la réduction d'impôt.....			0	- 0
Total des réductions d'impôt ²⁰.....				
Impôt proportionnel.....				+ 2
Impôt total avant crédits d'impôt.....				2
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS				
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....	Montant déclaré 2	Montant retenu 2		- 2
Montant net de votre imposition.....				0
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				0
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2024 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE				

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2027 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Impôt sur le revenu 2024 dû⁵³:

* 0

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRESRevenu fiscal de référence²⁵.....

41037

Informations indiquées pour mémoireRCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible¹⁹

17

Revenus exonérés

Heures supplémentaires et jours RTT.....

Déclarés

Déclar. 1

606

Heures supplémentaires et jours RTT.....

606

Prime de partage de la valeur.....

1200

Prime de partage de la valeur.....

1200

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2025, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2026 est de :

Plafond total de 2023.....

Déclar. 1

16741

Déclar. 2

16741

Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....

4114

4114

Plafond non utilisé pour les revenus de 2023.....

+ 4114

+ 4114

Plafond non utilisé pour les revenus de 2024.....

+ 4399

+ 4399

Plafond calculé sur les revenus de 2024.....

+ 4637

+ 4637

Plafond pour les cotisations versées en 2025.....

= 17264

= 17264

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2025Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur impots.gouv.fr votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou appelez le 0809 401 401**AUTRES INFORMATIONS**

Taux marginal d'imposition.....

11,00%

Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2024 les revenus déclarés de votre foyer fiscal.